

NÉGOCIATEUR TECHNICO COMMERCIAL

MODALITÉS PRATIQUES

Publics : Tous Publics.
Nos prestations et nos locaux sont adaptés et accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour les Personnes en Situation de Handicap, possibilité d'aménagements de la formation et/ou des certifications.

Dispositifs : Contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation, CDI, CDD, Pro-A, PEC, demandeur d'emploi...

Date de démarrage de la session : Septembre 2027
Date de fin de la session : Septembre 2028

Date limite d'inscription : 1 mois avant l'entrée en formation

Nombre de places par session : 20 (nombre minimum : 8)

Test d'Exigences Préalables : Non

Possibilité d'entrer en cours de formation : Oui

Formation en alternance : Oui

Lieux de formation : 40 160 Parentis-en-Born

Horaires de la formation : 9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

Rythme de l'alternance : cf planning joint

LA FORMATION

Diplômes préparés (H/F) : Négociateur Technico Commercial
N°RNCP : 39063
Date d'enregistrement : 29-05-2024 | ***Date d'échéance*** : 29-05-2029
Organisme certificateur : MINISTÈRE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L'INSERTION

Objectifs de la formation : Former des professionnels capables de concevoir, organiser et d'animer des activités de loisirs dans les secteurs de l'hébergement touristique, de l'événementiel et des loisirs. La formation préparer à créer des animations adaptées à différents publics et à gérer leur mise en oeuvre, de la promotion à la logistique.

Métiers préparés (H/F) : Les types d'emplois accessibles sont les suivants :

- Animateur d'activités culturelles et ludiques
- Animateur mini-club
- Animateur enfants et adolescents
- Animateur temps d'activités périscolaires
- Animateur évènementiel

COMPÉTENCES VISÉES

- Concevoir et mettre en place des programmes d'animations de loisirs adaptés à différents publics.
- Promouvoir et animer des activités de journée et de soirée en français et en anglais.
- Assurer l'organisation et la logistique des animations.

PRÉ-RECQUIS (SCOLAIRE, PROFESSIONNEL, APTITUDE)

- Le candidat doit démontrer que la formation est en cohérence avec son projet professionnel et justifier de sa motivation à s'y engager.
- La pratique d'activités sportives ou d'arts culturels (danse, musique, activité manuelle, théâtre) est un plus.

TESTS D'EXIGENCES PRÉALABLES (TEP) / TEST DE SÉLECTION

Admission après consultation du dossier de candidature.

Test de sélection avant l'entrée en formation :

- Épreuves écrites : vérifier la connaissance du métier
- Entretien oral : vérifier la motivation, le projet professionnel du candidat

CONTENU DE LA FORMATION

> ***Durée du parcours de formation :*** 1283 heures* réparties de la façon suivante :

- 441 heures de formation
- 852 heures dans la structure employeur

*Durée légale sur la base d'un temps complet sans les jours fériés et les congés payés

- ***> Découpage en Bloc de Compétences :***

1. BC1 : Contribuer à la conception d'animations loisirs dans un établissement touristique

- Participer à la conception d'un projet et d'un programme d'animations loisirs pour différents publics
- Créer des animations loisirs pour différents publics
- Promouvoir des animations loisirs en français et en anglais

2. BC2 : Animation des activités de journées et de soirées dans un établissement touristique

- Animer des activités de journées pour différents publics en français et en anglais
- Animer des activités de soirées pour différents publics en français et en anglais
- Assurer la logistique des animations loisirs

COÛTS / FINANCEMENT

Dans le cadre du contrat d'apprentissage : prise en charge complète du coût de la formation par l'OPCO de votre employeur, pour une structure privée et par le CNFPT pour une structure publique, type collectivité.

Autres contrats (professionnalisation, CDD...) : 5733.00€, possibilité de prise en charge du coût de la formation par l'OPCO de votre employeur, pour une structure privée.

Financement personnel : 3 748.50

Pour plus d'informations nous consulter.

Nos référents : Handicap / Mobilité : Noémie MAES / Social : Karelle Collaud

